

MÉMOIRE DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

POUR UNE RUE SAINTE-CATHERINE OUEST À ÉCHELLE HUMAINE

PRÉSENTÉ AU MAIRE DE MONTRÉAL

DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHÉ DE CONSULTATION
SAINTE-CATHERINE OUEST S'OUVRE À VOS IDÉES

AOÛT 2014



Économie sociale Communautés culturelles
Éducation Participation électorale Culture
Égalité Engagement citoyen Réseau cyclable
Environnement Employabilité Sports et
loisirs Relève Diversité Agriculture urbaine
Transport en commun Persévérance scolaire

LE FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Actif depuis près de quinze ans à travers de nombreuses recommandations et de nombreux projets réalisés par et pour les jeunes, le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est un organisme de concertation de la Conférence régionale des élus de Montréal représentant des centaines d'organisations jeunesse montréalaises. Son conseil est composé de vingt-sept jeunes représentants élus issus des milieux socioéconomique, sociocommunautaire, étudiant, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Le FJÎM et ses partenaires conjuguent leurs efforts en vue d'améliorer le bien-être des jeunes Montréalaises et Montréalais et d'encourager leur participation citoyenne.

Depuis sa création en 2000, le Forum jeunesse coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes âgés de 12 à 30 ans, notamment par le biais de lettres ouvertes, de mémoires et de plateformes électorales. Les jeunes représentants élus du FJÎM souhaitent profiter de cette présente consultation pour porter à l'attention des décideurs la vision qu'ils ont de la rue Sainte-Catherine Ouest et de leur ville en général. Le FJÎM espère vivement que la Ville de Montréal saura considérer ces demandes avec attention, car après tout, ce sont les jeunes Montréalaises et Montréalais d'aujourd'hui qui vivront la rue Sainte-Catherine Ouest dans 20 à 30 ans.

SAINTE-CATHERINE OUEST S'OUVRE À VOS IDÉES

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est fier de participer à cette vaste démarche de consultation des Montréalais à titre d'expert du milieu, mais également à titre de membre du comité d'accompagnement de la démarche participative. Les jeunes représentants élus du FJÎM tiennent à remercier le maire de Montréal pour cette initiative lancée en mai dernier, qui, à différents égards, innove en matière de consultation publique et permettra très certainement de tirer des leçons intéressantes sur la démarche en elle-même.

Au fil du temps, le Forum jeunesse a développé une expertise et contribué à un certain nombre de consultations publiques portant sur l'aménagement en milieu urbain. Le FJÎM s'est notamment prononcé sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM, le Plan de développement de Montréal, le Plan particulier d'urbanisme du Quartier Latin, l'activité physique et l'aménagement urbain actif, le partage de la voie cyclable, et plus encore. Les recommandations présentées dans ce mémoire sont le fruit d'une réflexion commune des jeunes Montréalaises et Montréalais étalée sur plusieurs années.

La rue Sainte-Catherine Ouest est une artère historiquement symbolique, dynamique et attractive pour l'ensemble des Montréalaises et Montréalais de même que pour les visiteurs. Elle représente un grand potentiel tout en étant cependant engorgée et mal exploitée à la fois. Tout comme le maire de Montréal, le FJÎM considère que la réalisation des travaux souterrains rendus nécessaires sur une certaine portion de la rue représente une occasion en or de repenser cette artère majeure de la métropole en vue de la rendre plus humaine, conviviale, verte et animée. Voici donc les recommandations des jeunes représentants élus du Forum jeunesse en ce sens.

I- POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE LA RUE

La rue Sainte-Catherine est reconnue pour son pouvoir d'attraction et conséquemment pour son achalandage. Ses tours de bureaux et ses nombreux commerces en font une rue particulièrement passante voir congestionnée en raison de l'affluence de piétons. Cet état de fait n'est pas sans compromettre l'expérience des magasiniers, visiteurs et déambuleurs de la rue Sainte-Catherine, les contraignant la plupart du temps à circuler les uns à la suite des autres sur les trottoirs.

À l'heure actuelle, la plus grande portion de la rue est allouée aux automobilistes : deux voies de circulation et deux voies de stationnement sur rue. Or, selon une enquête réalisée par Conuersité auprès des usagers de la rue Sainte-Catherine Ouest en 2003, 45 % des usagers se rendent sur cette artère commerciale à pied, 26 % s'y rendent en métro tandis que seulement 19 % d'entre eux optent pour l'automobile. Compte tenu de la popularité croissante des déplacements actifs à Montréal, on peut supposer que ces proportions ont augmenté depuis 10 ans et qu'elles continueront de le faire ces 10-20 prochaines années.

À la lumière de ces constats, il ne fait aucun doute qu'une plus grande place doit être accordée aux piétons sur la rue Sainte-Catherine Ouest. Cette artère symbolique de la ville se doit d'être une rue à échelle humaine, accessible et attractive pour les piétons et les cyclistes. Elle se doit également d'être une rue plus sécuritaire sur laquelle les déplacements des personnes à mobilité réduite sont favorisés et ceux des piétons sont priorisés.

En ce sens, le Forum jeunesse de l'île de Montréal recommande de :

- ❖ piétonniser la rue sur un tronçon de 500 mètres à 1 km pendant la saison estivale à partir de Bleury vers Atwater (autoriser les camions de livraison pendant des heures limitées);
- ❖ piétonniser de façon permanente les abords du Square Phillips;
- ❖ élargir les trottoirs en utilisant l'espace actuellement alloué au stationnement sur rue et éliminer le stationnement de surface sur la rue Sainte-Catherine Ouest;
- ❖ faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite et prévoir des débarcadères à cet effet;
- ❖ aménager une voie cyclable de manière à favoriser les déplacements actifs;
- ❖ aménager des aires de stationnement pour les vélos en quantité suffisante;
- ❖ réduire la vitesse de circulation automobile à 20 km/h et accorder une priorité aux piétons et cyclistes;
- ❖ conserver une seule voie de circulation automobile, réservée aux taxis, autobus, camions de livraison et véhicules d'urgence;
- ❖ réserver une seconde voie pour les débarcadères, espaces de livraisons, supports à vélo et placottoirs;
- ❖ mettre sur pied une campagne de sensibilisation au partage de la rue.

II- POUR UNE RUE PLUS CONVIVIALE ET VERTE

De l'avis du FJÎM, la rue Sainte-Catherine Ouest se doit par ailleurs d'être plus conviviale, de sorte à attirer encore davantage de touristes, de promeneurs, de travailleurs, de consommateurs et de résidents. En ce sens, l'élargissement des trottoirs permettrait non seulement l'aménagement de terrasses privées par les commerçants, mais également l'aménagement de placottoirs publics ici et là sur la rue.



Les placottoirs sont des aires de détente inspirées d'autres villes nord-américaines, ouvertes au public, où la vente et le service y sont interdits. Il s'agit d'espaces publics à coût nul pour l'arrondissement, mais desquels le commerce privé tire profit également. Par principe, le plancher des placottoirs doit être au même niveau que le trottoir afin d'en assurer l'accessibilité universelle et ces espaces doivent inclure de la végétation, de manière à rendre le lieu accueillant.

Rendre Sainte-Catherine Ouest plus conviviale et verte c'est aussi la verdir bien davantage qu'à l'heure actuelle et mettre en valeur les arbres qui s'y trouvent déjà. La rue dans son ensemble ainsi que le Square Phillips gagneraient énormément à offrir plus de végétation, ce qui rendrait les lieux plus inspirants, conviviaux et agréables à fréquenter sur l'heure du diner pour les travailleurs et tout au long de la journée pour les passants. En outre, il serait intéressant de retrouver un petit marché de quartier au Square Phillips, proposant des produits frais et locaux pendant l'été, en complément des restaurateurs de rues.

En ce sens, le Forum jeunesse de l'île de Montréal recommande de :

- ❖ aménager des lieux publics gratuits à différents endroits sur la rue, permettant aux usagers de s'approprier l'espace public (par exemple des placottoirs);
- ❖ prévoir du mobilier urbain adapté aux contextes estival et hivernal;
- ❖ faire du Square Phillips et de ses abords le cœur d'un nouvel espace public où se côtoient restaurateurs de rue, petits marchands et agriculteurs locaux;
- ❖ verdir l'espace public par la plantation d'arbres et l'aménagement d'îlots verts et de bacs de végétation amovibles.

III- POUR UNE RUE PLUS CULTURELLE ET ANIMÉE

De l'avis du FJIM, le Square Phillips est sous-exploité à l'heure actuelle considérant son emplacement de choix en plein cœur du centre-ville. Il serait intéressant de l'utiliser davantage à des fins culturelle, d'éducation populaire et de consultation des citoyens. Notamment, on pourrait y retrouver des animateurs de rue qui font découvrir de manière ludique aux touristes et aux Montréalais les aspects historiques, architecturaux et sociaux du développement de la ville depuis son origine (en lien avec le 375^e anniversaire de la ville en 2017).

Il serait par ailleurs attirant d'utiliser le square à des fins d'expositions d'œuvres d'art réalisées de préférence par des artistes émergents, de la rue et des jeunes de la relève (toiles, sculptures, photos, design urbain). On gagnerait également à s'inspirer d'autres arrondissements montréalais en y installant un piano public afin d'inciter les musiciens d'ici et d'ailleurs à s'y donner en spectacle. Aussi, il serait intéressant d'y convier des artistes plus connus à l'occasion de sorte à créer des petits *happenings* musicaux en prolongement de la Place des festivals.

On pourrait également y retrouver des organismes d'apiculture et des ruches d'abeilles de manière à faire découvrir aux passants les rudiments de la fabrication du miel en milieu urbain (emblématique de Montréal) ainsi que l'importance des abeilles pour le maintien de la biodiversité (éducation populaire). En outre, il serait intéressant d'utiliser cet espace public en tant que pôle de consultation et de participation citoyenne, permettant aux citoyens de s'y prononcer sur différents enjeux qui font débat sur la place publique. Somme toute, il serait important de privilégier des animateurs de rue, artistes, apiculteurs, exposants et personnel d'entretien en réinsertion sociale afin d'intégrer un volet sociocommunautaire au dynamisme de la rue.

Rendre Sainte-Catherine Ouest plus conviviale et dynamique c'est aussi en faire un véritable parcours culturel (mêlant expositions visuelles et numériques via des applications pour téléphones intelligents indiquant au passage les monuments, statues historiques) et artistique (mêlant musées, arts du cirque, arts numériques, art urbain).

En ce sens, le Forum jeunesse de l'île de Montréal recommande de :

- ❖ mettre sur pied un véritable parcours culturel et artistique sur toute la longueur du tronçon (expositions en plein air, musées, démonstrations artistiques, design urbain, animations);
- ❖ faire vivre la rue Sainte-Catherine grâce à des animations et à des activités pensées à la fois pour les saisons estivale et hivernale;
- ❖ encourager les organisations culturelles, artistiques et de participation citoyenne à s'approprier la rue et à y produire des animations, de l'art public et des consultations;
- ❖ faire du Square Phillips et de ses abords le cœur d'un nouvel espace public où se côtoient artistes et exposants, animateurs de rue, apiculteurs, musiciens, etc.;
- ❖ installer un piano public au Square Phillips et y organiser des performances musicales en prolongement de la Place des festivals;
- ❖ encourager l'éducation populaire et la participation citoyenne au Square Phillips, par le biais d'animations, d'expositions et de consultations portant sur différents enjeux qui marquent la ville d'hier, d'aujourd'hui et de demain.